

Ralliement régional de personnes retraitées des secteurs public et parapublic : un franc succès

Les retraitées et retraités des secteurs public et parapublic de l'Abitibi-Témiscamingue ont répondu massivement à l'appel de leur association de participer à ce grand ralliement régional du 21 novembre 2006.

Près de 200 personnes provenant de 5 associations ou regroupements de personnes retraitées s'étaient donné rendez-vous.

Des membres de l'A.R.E.Q. (enseignantes-enseignants), du R.I.I.R. (infirmières-infirmiers), de l'A.Q.D.E.R. (direction d'établissement d'enseignement) et de l'A.A.R. (Une alliance de 38 associations de retraitées et retraités) ont participé avec intérêt à cette rencontre visant à demander au gouvernement la création d'une Table de travail pour trouver une solution acceptable afin de corriger la désindexation.

Les personnes présentes ont pu prendre connaissance de l'historique de la désindexation et des démarches faites par leurs représentantes et représentants pour en arriver à des correctifs à cette injustice qui dure depuis 25 ans.

Les représentants suivants ont assuré l'animation de la rencontre: M. Pierre-Paul Côté (trésorier provincial de l'A.R.E.Q), M Léon Leclerc (président régional de l'A.R.E.Q. Abitibi-Témiscamingue), M Jean Gay (secrétaire provincial de l'A.C.R.E.Q.) Mme Claire Godard Breton (présidente du secteur de l'A.R.E.Q. Rouyn-Noranda) s'est chargée de la logistique entourant la rencontre.

Nous avons bien senti chez les participantes et participants beaucoup de détermination à appuyer et poursuivre la déclaration adoptée sur le dossier de l'indexation et la mise sur pied d'une Table de travail permanente.

Jacques Spooner, responsable de l'indexation

Dossier indexation - Poursuite de l'exercice : Calcul de votre contribution financière non volontaire à la société québécoise, à jour au 1er janvier 2007, vous permettant de constater l'estimation des effets de cette indexation partielle sur vos revenus. Voir site A.R.E.Q. www.areq.qc.net . Au bas de la page d'accueil, cliquer sur: Le Focus et sélectionner Vol 3, no 5.

De plus amples informations vous seront communiquées à l'assemblée générale du 1er février.